

Antoine CULIOLI

POURQUOI LE FRANÇAIS PARLÉ EST-IL SI PEU ÉTUDIÉ ?

Que l'on me pardonne mon souci maniaque de donner un exposé aussi cadré que possible, ce qui me conduit à introduire, dès le début et de façon très scolaire, certaines précisions. Mais il s'agit d'un domaine où les dérapages menacent, d'où la nécessité de garde-fous.

En premier lieu, quelques remarques sur le titre presque provocateur : je n'oublie certes pas Damourette et Pichon, Frei, voire Bally, pour ne citer que des noms célèbres qui nous viennent en mémoire, sans compter les enregistrements faits en vue de l'élaboration du Français fondamental. Mais il me semble que l'on ne s'est jamais attelé au problème théorique du français parlé jusqu'à une période assez proche. Lorsque j'ai commencé à étudier le domaine (c'est-à-dire à me construire une théorie des observables, à rassembler des observations, à m'essayer à des descriptions locales théorisées), je me suis senti bien isolé. Le français parlé n'intéressait guère, si ce n'est comme complément à une étude du français dit "standard" (ce qui laisserait entendre que le français parlé n'est *pas* standard), ou pour montrer que la "parole", c'était décidément autre chose que la "langue" (la "parole" comme lieu de la liberté, de l'aléatoire, ou du désordonné), ou encore que le français parlé n'était pas une forme de langue sur laquelle

on pouvait travailler (bien plus, que l'on se devait de tenir à l'écart), car le français parlé était une succession d'amorces avortées, de ratages, de phrases en suspens, qui paraissaient défier l'analyse. En un mot, le français parlé était du français mal tourné, qui tournait mal. De même que, pendant longtemps, les linguistes ont cherché à construire une grammaire du normé confondu avec le normal, lui-même ramené à l'objectivité transindividuelle, de même prévalait une conception simpliste de la communication réussie qui rejetait toute étude des ajustements, des malentendus. On s'effrayait d'avoir à étudier de façon objective la subjectivité, de façon cohérente les failles et les ruptures de l'énonciation et de l'interlocution, de façon univoque ce qui rend possible l'ambiguïté et ses jeux conscients ou inconscients. Quand j'ai introduit de façon systématique, à des fins théoriques de portée générale, ces énoncés d'une grande banalité, tels que *qu'est-ce qu'il peut pas boire comme whisky !; moi, le poisson surgelé, bof !; moi, mon père, sa voiture, les freins i' déconnent; il est bête, ce qu'on appelle bête; un chien, ça aboie; ma soeur, y a son fourneau, quand on veut allumer, tu as rien à faire, y a un truc prévu pour*, malgré tous mes efforts, je n'ai pu vaincre l'hostilité ou, pire, l'indifférence amusée devant un linguiste qui entremêlait les registres, qui s'encanaillait si facilement et surtout qui venait introduire le désordre dans le beau jardin syntaxique en cours d'élaboration. Depuis, la situation s'est transformée; il est même devenu à la mode de ne plus avoir de préventions, au point que, cette fois, oui, il arrive que l'on emmêle tout et que l'on juxtapose oral et écrit, comme s'il n'y avait pas de spécificité : je ne pense pas que cette attitude désinvolte, presque condescendante, suffise. Heureusement il existe des groupes tels que le GARS, qui ont abordé de front le problème et qui ont compris que l'étude du français parlé ne se réduisait pas à l'incorporation de quelques exemples. En d'autres termes, je maintiens, en utilisant l'indicatif présent ([...] *est-il si peu étudié*), que le français parlé, mis à part quelques individus ou quelques équipes, n'est pas suffisamment pris au sérieux, même s'il intéresse, par certains côtés, pragmaticiens et socio-linguistes.

Ici, une seconde précision s'impose : quand j'emploie l'expression *français parlé*, je me rends bien compte que je risque de provoquer des malentendus, puisqu'un tel terme renvoie en vrac à l'oralité, aux registres stylistiques, au jeu de l'interlocution, à l'activité argumentative, pour ne citer que quelques domaines dont l'hétérogénéité est évidente. Pour aller vite, je me contenterai d'énoncer quelques propositions abruptes qui demanderaient, chacune d'entre elles, un développement particulier. *En premier lieu*, excusez la lapalissade, *le français parlé est nécessairement oral*. D'où la contradiction initiale dans laquelle nous nous trouvons dès que nous étudions le français parlé : il nous faut, à un moment donné, décider que ou bien nous tiendrons compte des marqueurs prosodiques (nous les prendrons en compte) ou bien nous ferons comme si nous pouvions les occulter. A terme, la seconde position n'est guère tenable, même si sa commodité même la rend courante, mais la première position suppose que l'on sache représenter, et manipuler, les phénomènes phono-syntaxiques, elle suppose aussi que l'on sache travailler sur des séquences longues, où l'on trouvera des enchaînements, des liages, des reprises, des schémas pré-correcteurs d'erreurs, des modulations, etc., c'est-à-dire tout un ensemble spécifique d'agencements de la langue orale (de même qu'il existe une spécificité de l'écrit par rapport à l'oral). Il n'est donc pas question de privilégier soit l'oral soit l'écrit, *mais* il ne saurait non plus être question de ramener le français parlé à du français écrit plus de l'oralité. Comme si la situation d'interlocution n'était pas à l'origine même des propriétés caractéristiques du français parlé. *En second lieu*, l'étude du français parlé nous contraint à théoriser la distinction entre *phrase* et *énoncé*. Comme il s'agit d'une question rebattue, sur laquelle je risquerais de lasser, je me bornerai à quelques remarques cursives : les règles de bonne formation d'un énoncé ne sont pas co-extensives aux règles de bonne formation d'une phrase; un énoncé est nécessairement situé, c'est-à-dire par rapport à un système de coordonnées qui suppose un ajustement inter-subjectif; il n'existe pas d'énoncé hors contexte hors modulation; tout énoncé appartient à une famille paraphrastique. En troisième lieu, le français parlé ne peut être ap-

préhendé ni comme un ensemble d'événements locutoires uniques, foncièrement idiolectaux et fluctuants ni comme un corpus représentatif d'une langue régulière et stable, à propos de laquelle un quelconque locuteur pourrait porter un jugement d'acceptabilité; car il existe toujours un jeu complexe de la production-reconnaissance, une marge de tolérance entre des réactions d'indifférence et de sanction.

Vous commencez à entrevoir pourquoi le français parlé ne tente que les téméraires, mais je voudrais dans ce qui va suivre rassembler de façon ordonnée les causes principales de cette résistance à l'étude du français parlé. Il entre dans mes propos une grande part de subjectivité (on ne se débarrasse pas de soi-même, outre que je ne suis pas historien de la linguistique), mais que l'on soit d'accord ou non avec mon discours, l'essentiel est qu'il conduise à une meilleure appréhension de l'enjeu et des facteurs en jeu. On peut, dans un raccourci grossier, dégager, d'un côté, des causes institutionnelles, et, de l'autre, des facteurs internes à la discipline.

Parmi les causes institutionnelles, je donnerai en tout premier lieu le poids de la prestigieuse tradition philologique : les textes importants sont des textes écrits, et, qui plus est, dans des langues de culture dont l'oralité a disparu; d'où le privilège accordé à la manipulation grammaticale, à la lecture et à la rédaction. Je pense que cette tradition est à l'origine de l'*exemple* choisi comme illustration d'une règle de grammaire : l'exemple doit être authentique, si possible édifiant et beau (vrai, bon, beau). D'où l'importance de la citation d'auteurs reconnus, qui sont les maîtres du bon usage. Un bon texte est donc un texte attesté, provenant d'un auteur qui a pignon sur rue, un texte de poids qui fait partie d'un trésor et non une de ces productions éphémères et volatiles (*verba volant*). En présence d'A. Chervel, je n'aurai pas l'outrecuidance de parler de la relation entre grammaire et orthographe, mais d'un autre côté je ne peux pas la passer sous silence. Si l'étude de la grammaire permet d'apprendre à écrire correctement (graphie; syntaxe), l'utilisation d'exemples écrits ne peut que renforcer l'apprentissage (analyse; dictée; ré-

daction). Le parlé ne sera alors que l'espace de liberté orale prévu par l'emploi du temps, ou sera de l'écrit oralisé (résumés appris par coeur; récitations).

Mais on doit aller plus loin dans l'analyse : la culture française est une culture puriste (où j'emploie le concept de purisme sans connotation péjorative, mais comme il a été utilisé chez les historiens pour parler de cultures où une langue transmise sous sa forme écrite est révéralée comme lieu d'une révélation (arabe), symbole d'une permanence (grec moderne, à l'époque encore toute récente où la langue "purifiée" refusait tout statut institutionnel à la langue démocratique, instrument de la raison et porteur de valeurs universelles (français), pour citer les trois grandes cultures puristes). La langue écrite y est outil de cohérence; elle nous fournit la sécurité de formes stables, fixées et normées; elle est un facteur d'unité, elle élimine les à-peu-près interlocutoires; elle seule paraît munie d'une consistance auto-régulée par un modèle intérieur, et de quelqu'un qui parle sans heurts et de façon liée, on dira qu'il parle comme un livre. D'où le sentiment que la langue parlée est inévitablement relâchée, parce qu'elle est le tout venant du discours, qu'elle charrie l'hétéroclite, à savoir, ratés, gesticulations (prosodie; mimique; gestuelle), ostension, reprises, interruptions, interjections, modulations de toutes sortes, parce qu'elle privilégie en particulier la plasticité des configurations (thématisations multiples; empilements; particules; etc.), là où l'écrit (un écrit fantasmagorique, peut-être, mais le fantasme culturel est ici essentiel) nous fournit un discours bien tréfilé, renvoyant, sans qu'on s'en rende trop compte, à l'activité d'un adulte éduqué, maître, et esclave, de sa langue. La langue parlée apparaît alors comme la langue de l'urgence cahotante et irréflechie, bref du discours quelconque, à la fois pauvre, heurté et foisonnant, voué à l'aléatoire et à l'hapax fugace.

Les facteurs internes à la discipline sont multiples aux yeux de quiconque s'intéresse de façon fine à l'histoire de la linguistique, mais pour cet exposé rapide, on les ramènera à la recherche de l'homo-

gène, recherche le plus souvent inconsciente mais dont on décèle la trace à travers le travail linguistique. Ceci s'explique aisément; commençons par quelques remarques dont vous pardonnerez la banalité. La linguistique est une discipline d'observation; en ce sens, elle recueille des données et doit travailler, que cela plaise ou non, sur de l'attesté, quelle que soit l'origine de cet attesté (corpus recueilli; entretien guidé; texte enregistré puis étendu par manipulations). Mais d'un autre côté, il n'existe pas de recherche linguistique qui ne s'efforce de dégager des régularités. Le corpus de textes attestés subira alors des transformations, en particulier, il se verra dépouillé, au nom de la cohérence théorique ou de la pertinence méthodologique, d'éléments hétéroclites ou inclassables, voire de ce qui sera simplement hétérogène, et l'attesté sera érigé en échantillon nécessairement représentatif sans que nous puissions nous donner les règles de vérification de cette représentativité. Les fluctuations risquent alors d'être des phénomènes sans explication ou dont l'explication se trouve hors du cadre de l'analyse grammaticale (origine sociale; perturbations anecdotiques, etc.). En bref, ou bien on tient compte des variations et elles risquent d'être comme en suspens, ou bien on n'en tient pas compte et l'on travaille dans un domaine homogène où la cohérence du raisonnement sera facilitée. On comprendra que le linguiste préfère la commodité de ce deuxième cas chaque fois qu'il le peut et que cela lui évite d'avoir à articuler, grâce à une métalangue homogène, des domaines hétérogènes, tâche complexe et toujours risquée.

A chaque étape, le linguiste qui s'intéresse au français parlé va se trouver devant des choix théoriquement importants : ainsi, travaille-t-on à contexte explicite ou non ? Vous savez que je considère indispensable de travailler à contexte explicite. Or, un corpus ne vous fournit que de l'entourage textuel, mais pas forcément, au sens strict, le contexte par quoi j'entends non seulement le texte environnant, mais aussi les pré-construits, l'inter-discours, les gloses enfouies que le locuteur pourrait expliciter si on le lui

demandait. D'où la question à laquelle on ne peut échapper : pourquoi s'en tient-on le plus souvent à l'enregistrement pur et simple ? Pourquoi n'y a-t-il que rarement des entretiens glosés ou comportant des interventions de l'observateur ? Que gagne-t-on à emmagasiner du spontané que l'on ne peut ni manipuler ni solliciter en aucune manière ? Ne retrouve-t-on pas ici la vieille idée d'un certain distributionalisme qu'à force de noter et de classer on finira par trouver des régularités, et qu'à partir des régularités on trouvera les règles ? Mais ne court-on pas le risque, après avoir couru après l'authentique, de découper dans les phénomènes ce qui est, précisément, le plus proche du texte écrit, c'est-à-dire des suites représentables, réduites à des agencements morpho-syntaxiques ? Personne ne niera l'intérêt, plus, l'importance d'un tel travail qui *doit* être effectué (puisque'il n'a jamais été fait) et qui est toujours fructueux (on est surpris de la masse de faits courants qui sont restés inobservés et qui se révèlent d'une grande portée théorique). Mais ce que je veux marquer ici, c'est que l'on ne peut pas s'occuper du français parlé en le réduisant à une notation métalinguistique (écrite) qui évacue les questions fondamentales de l'objet même que l'on étudie. Une fois de plus, le linguiste du français parlé doit se construire des outils complexes s'il veut préserver la spécificité de son domaine. Il est bien tentant, devant ces difficultés, de laisser là le français parlé au profit de recherches plus centrées. Que l'on pense à la sécurité d'un univers délimité et clos, telle que nous l'offre la description syntaxique d'une variété de français, dont on sait qu'elle est le plus souvent celle du linguiste descripteur. Combien de difficultés disparaissent, au profit d'un champ opératoire net et aseptique : tout ce que l'on distingue n'a plus à être distingué, en tout cas dans la plupart des cas, distinction entre phrase et énoncé, entre référenciation et désignation immédiate d'un référent, entre activité de production et activité de reconnaissance; mais je ne vais pas recommencer à dévider la liste de toutes les questions théoriques qui, en disparaissant, ramène l'objet d'étude à un objet unifié et maniable. Si l'on s'occupe du français parlé, on doit tenir compte de l'activité de langage dans sa complexité:

on ne peut se contenter d'établir un inventaire de suites bien formées qui nous donnera un stock de formes canoniques, mais il faut inverser le problème : les formes (schémas, agencements) que nous, linguistes, re-construisons par un travail d'abstraction sont la trace d'opérations. Par ces opérations enchaînées, les énonciateurs construisent (et re-construisent) des agencements de marqueurs, qui sont le lieu de leur activité signifiante. Ici, on le voit une fois de plus, les relations entre marqueurs et opérations entraînent, de droit, des relations entre des domaines dont l'homogénéité n'est pas magiquement donnée, je pense aux relations entre syntaxe, sémantique, pragmatique, pour me contenter de citer des questions bien connues.

Mais vous aurez perçu qu'à agir de la sorte, les exigences théoriques vont, de proche en proche, croître et avec elles les tourments. Ainsi, si nous travaillons sur corpus, nous allons buter sur l'obstacle classique que je me permettrai de mentionner : le corpus ne nous donne que de l'attesté, mais, si l'on peut formuler le problème de façon paradoxale, l'attesté est-il toujours attestable ? Si la linguistique s'occupe du reproductible, que faire des ratés, des énoncés qui ne sont pas canoniques (qui édicte les canons), de ceux dont on vous dira (si on vous le dit) "Moi je ne dirais pas ça, mais ça s'entend" ? Qui fera une théorie de "l'erreur" comme on a essayé de construire une théorie du lapsus ? Un raté n'est raté que s'il rate (communication non assurée ? mais cela ramène à une idée simpliste de la communication comme flux d'information claire qui passe d'un endroit à un autre endroit), ou encore si quelqu'un constate ou fait constater que c'est un raté (mais qui sera le quelqu'un ?). On connaît, d'un autre côté, la proposition symétrique de "l'attesté est-il toujours attestable"; c'est "l'attestable est-il toujours attesté ?" Nous savons bien que non, et que tout l'objet même des manipulations du linguiste est de procéder à une extension méthodique et contrôlée du corpus. Mais qui réglera cette intrusion du linguiste, à la fois observateur et intervenant ? La conclusion risque, en outre, d'être : on ne peut plus se contenter de décrire ce que l'on a noté, mais aller

au-delà de l'enregistré. Ici se pose la question des observables. D'autant que, si nous voulons construire une description qui intègre l'impossible, seule condition pour ne pas être accusé d'être les enregistreurs du strictement quelconque, du tout venant discursif, il faudra bien, d'une façon ou d'une autre, étudier la relation entre norme et régularités. Comme on le constate, l'étude du français parlé nous force à re-considérer les itinéraires que nous avons soigneusement balisés, en vue d'objectifs précis, hors des tiraillements et des sollicitations de trop de buts mal pondérés.

Mais ce jeu si complexe vaut la peine d'être joué. Que l'on n'attende surtout pas de conseils de ma part à moi qui, théoricien, semble tourner le dos à tout ce que j'ai esquissé à grands traits. Mais ce dont je peux témoigner, c'est de l'enrichissement théorique que j'ai tiré de mes analyses, bien courtes et trop ponctuelles, du français parlé. Mais quand je m'exprime de la sorte, il reste comme un brin de condescendance dans le ton, c'est le linguiste qui va au peuple ... Or, ce n'est bien évidemment pas de cela qu'il s'agit ! Ce qui est en cause ici, c'est l'intégration de plein droit, conduite selon des règles théoriques explicites, du français parlé dans le domaine de la linguistique, disons, de plein exercice. Par règles théoriques, j'entends que le français parlé a sa spécificité et qu'il ne saurait donc être question de le diluer dans un français homogénéisé, construit par le linguiste qui fasse disparaître certaines caractéristiques non par des décisions claires, mais pour la simple commodité de l'entreprise. A cette condition près (et elle est d'importance !), il n'y a aucune raison d'écarter le français parlé en tant qu'objet d'étude. Mieux, il y a toute raison de ne pas le faire. Peut-on discuter de la deixis sans une analyse de *si ... que ça* et, de façon plus générale, de *ça* ? Comment traiter des temps, si l'on ne tient pas compte des reportages et commentaires différés, image à l'appui, à la télévision ? Pourquoi écarterait-on des hypothétiques *des fois que (des fois qu'il viendrait)* ? Va-t-on étudier *mais* sans rendre compte de *mais c'est qu'il est méchant !* ou *Il est bête, mais bête, je ne te dis*

que ça ! ? Et il y a longtemps que l'on sait que *Il est venu ?*, *Est-il venu ?*, *Est-ce qu'il est venu ?* ne sont pas de simples variantes stylistiques.

L'étude du français parlé est affaire de métier, autant que le reste de la linguistique. On ne doit pas céder à l'illusion que le français parlé serait à la portée de tout amateur bien intentionné, comme certains croient que l'on peut se décréter et s'improviser linguiste. L'illusion d'un français de plain-pied, d'un français ordinaire, avec le foisonnement anarchique en plus, oblige le chercheur à un éveil théorique, à une rigueur imaginative sans répit si l'on ne veut pas sombrer dans la confusion des discours indifférenciés.

Antoine CULIOLI

D.R.L.

Université Paris VII
